

## PRISE EN CHARGE DE LA NAVETTE

### Marche à suivre

- Prenez possession des clés et papiers du véhicule chez M. MARTEL.  
(Assurance GAN – 20 Rue du Général Leclerc – 80400 HAM)
- Prenez possession du minibus, Boulevard de la république (derrière le cinéma).
- Faites le tour de celui-ci pour repérer une éventuelle anomalie et vérifiez qu'il y a assez de gasoil pour votre déplacement.
- Remplissez le livre de bord.
- Effectuez votre déplacement.
- Ramenez le minibus Boulevard de la république – Derrière le cinéma
- Remplissez le livre de bord (nombre de Km effectués, observations diverses ...)
- Ramenez les clés chez M. MARTEL – Assurance GAN.

### Gasoil

- Si le minibus contient suffisamment de gasoil pour votre déplacement alors ne vous occupez pas du plein, il sera fait ultérieurement.
- Exception : Si vous utilisez le minibus un samedi et qu'une autre association doit l'utiliser le dimanche alors vous devrez refaire le plein. Cette spécificité vous sera rappelée par un membre de la commission "navette" de l'OPHIS

### Facturation

- Utilisation du minibus sans frais de gasoil :
  - o la facture établie sera basée sur 0.30cts du Km au 1er Janvier 2012
- Utilisation du minibus avec frais de gasoil :
  - o la facture sera établie sur la base de 0.30cts du Km.au 1er Janvier 2012
  - o déduction du montant de votre facture de gasoil.

### En cas de Panne

- Les coordonnées de l'assistance en cas de panne sont dans la pochette contenant les papiers du véhicule.

